

Montréal, 26 octobre 2015

Madame Lynda Carrier  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

<b>Objet :      Dépôt du document – Suivi sonore de Pattern Energy en Ontario</b>
---

Madame Carrier,

Par la présente, je souhaite déposer le document demandé lors de la 3e séance de la première partie des audiences publiques sur le projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite, le 21 octobre 2015. Tel que demandé, vous trouverez ici-bas les résultats d'un suivi sonore pour un parc éolien en opération de Pattern Energy. Cette lettre vous est soumise en dix (10) copies et le fichier électronique vous a également été transmis à l'adresse suivante [lynda.carrier@bape.gouv.qc.ca](mailto:lynda.carrier@bape.gouv.qc.ca) le 26 octobre 2015.

Le parc éolien d'envergure, en opération depuis 2014, se situe dans le sud de l'Ontario, avec des éoliennes Siemens SWT 2.3-101 d'une hauteur de moyeu de 99.5m. Un suivi sonore a été effectué à 3 récepteurs (i.e à l'extérieur de 3 résidences). Celui-ci a permis de mesurer la contribution sonore du projet éolien pendant des conditions favorables à la propagation du bruit et de le comparer à la modélisation sonore d'avant-projet. La modélisation sonore d'avant-projet a suivi le modèle ISO 9613-2 et sensiblement les mêmes méthodes que la modélisation du projet Mont Sainte-Marguerite.

Les résultats de la modélisation d'avant-projet se situent entre 39 et 40 dBA, aux 3 récepteurs. Les mesures sonores ont été effectuées pour des régimes de vents faibles jusqu'à des régimes de vents engendrant une production sonore maximale des éoliennes. Les résultats des mesures ont variés de 27 à 40 dBA, démontrant ainsi la conformité avec le niveau permmissible de 40 dBA et la modélisation d'avant-projet. Il est à noter que lors de vents significatifs (i.e. soit plus de 6 ou 7 m/s, à une hauteur de 10m), le bruit résiduel mesuré (i.e. sans la contribution des éoliennes) était souvent plus élevé que le bruit provenant des éoliennes.

En espérant le tout conforme aux attentes de la commission, je vous prie de recevoir, Madame, mes plus sincères salutations,



**Viviane Maraghi**

Directrice du développement, RES Canada  
*Au nom de Parc éolien Mont Sainte-Marguerite S.E.C.*